



### ATELIER THEMATIQUE DE RESTITUTION - SLGRI SAINTES-COGNAC-ANGOULEME « Culture du risque et gestion de crise »

*Compte-rendu de la réunion du 30 mars 2016 à Cognac*

Liste d'émargement : en fin de compte-rendu

Diaporama de présentation : téléchargeable sur [www.fleuve-charente.net](http://www.fleuve-charente.net)

Dans l'onglet « Nos domaines d'intervention », cliquer sur « La Directive Inondation »

Ouvrir l'onglet « Espace Pro » puis cliquer sur « Comité de pilotage de la SLGRI »

Identifiant : DI\_SCA\_copil

Mot de passe : PilSLGRI\*SCA

---

**Les participants de la réunion ont été invités à s'exprimer sur les propositions de dispositions de la SLGRI des thèmes « culture du risque » et « gestion de crise » (restitution du travail des ateliers initiaux des 26 novembre et 11 décembre 2015) et à se positionner individuellement sur une hiérarchisation des dispositions et une identification de porteurs potentiels de ces dispositions (préfiguration de futurs programmes d'actions).**

**Les dispositions présentées en séance et la synthèse des choix des participants sont consignées dans le tableau en pièce jointe.**

**Les échanges et observations écrites sont synthétisés ci-dessous :**

Il est rappelé aux participants qu'une version projet du diagnostic est en ligne sur le site internet de l'EPTB Charente (cf lien indiqué dans le diaporama). Ce document a été adressé aux participants de la 1<sup>ère</sup> série d'ateliers thématiques fin 2015. Ce document fera l'objet d'une validation formalisée au comité de pilotage qui sera organisé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016 concomitamment à l'adoption de la SLGRI (initialement un comité de pilotage devait être organisé en 2015 pour valider préalablement ce diagnostic mais les échéances ainsi que les recompositions administratives suite aux élections départementales ne l'ont pas permis). Les parties prenantes sont invitées à prendre connaissance du projet de diagnostic et à faire remonter leurs observations.

**Objectif « Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation en mobilisant tous les acteurs concernés »**

- Disposition I-A-1 « Evaluer les impacts du changement climatique sur les aléas inondation » : la Chambre d'Agriculture de la Charente travaille déjà sur ce sujet de l'évolution climatique, les projections pluviométriques sont moins évidentes que les projections de température. La Chambre peut être un partenaire privilégié.  
Anticiper le changement climatique dès à présent et faire évoluer les pratiques permettra d'éviter de réagir dans l'urgence.

- Disposition I-A-2 « Progresser d'une analyse de l'exposition au risque d'inondation à une analyse de la vulnérabilité pour les enjeux prioritaires » : proposition d'intégrer les entreprises dans les enjeux prioritaires en plus des infrastructures stratégiques.
- Disposition I-B-1 « Mener à bien l'élaboration des DICRIM » : proposition de prévoir la mise à disposition d'un document-type permettant aux municipalités d'établir leur DICRIM. Renforcer notamment l'appui des services de l'Etat pour la constitution de ces DICRIM.
- Disposition I-C-4 « Renseigner les acteurs locaux sur l'utilisation des cartes de la Directive Inondation » : les services de l'Etat ont adressé en mars dernier aux maires des communes du TRI des recommandations sur la prise en compte de la connaissance des aléas dont l'aléa exceptionnel. Les élus doivent à présent informer les acteurs locaux sur l'utilisation de ces cartes.
- Disposition I-B-5 « Sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés » : les CCI et les Chambres des Métiers pourraient être des relais intéressants pour coordonner des actions de sensibilisation (retour d'expérience, mise en réseau...)

Objectif « Améliorer la préparation à la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés »

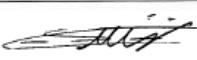
- Dispositions II-A-1 « Poursuivre l'amélioration de la prévision des crues et des inondations », II-A-2 « Améliorer la chaîne de diffusion des messages de vigilance crue » et II-A-3 « Prévoir un accès généralisé aux cartes de prévision des zones inondées potentielles » : ces dispositions pourraient être regroupées en une seule disposition.
- Dispositions II-B-1 « Favoriser l'interopérabilité des outils de gestion de crise des dispositifs ORSEC » : intégrer dans cette disposition la nécessité de mise en place d'un rapprochement des deux missions Référent Départemental Inondation des départements de la Charente et de la Charente-Maritime (noyau dur mission RDI : SPC/SIDPC/DDT(M)).
- Dispositions II-B-3 « Prendre en compte la vulnérabilité des réseaux aux inondations dans les PCS » et II-B-4 « Encourager la mise à jour régulière des PCS... » : proposition de fusionner ces deux dispositions pour en faire une disposition unique plus globale. Il est souligné que la vulnérabilité des réseaux techniques s'appréhende à plus large échelle que le maillon communal (ORSEC zonal).
- Dispositions II-B-5 « Engager des réflexions intercommunales sur l'assistance à la gestion des évènements de sécurité civile » : il est important d'insister auprès des élus sur l'intérêt de mutualisation des moyens et des coûts.
- Dispositions II-C-3 « Favoriser l'élaboration des Plans Particuliers de Mise en Sûreté dans les Etablissements Scolaires » et II-C-4 « Favoriser les Plans Familiaux de Mise en Sûreté chez les particuliers » : s'agissant d'un risque d'inondation par crue de plaine, la notion de sûreté est ambiguë ; elle fait plutôt appel à des mesures d'espaces refuges, de fenêtres de toit, adaptées donc à des crues rapides difficilement anticipables ce qui n'est pas le cas pour la Charente. Par ailleurs, l'élaboration des PPMS est demandée par les circulaires. Il est proposé de réfléchir à une reformulation, suppression et/ou intégration dans d'autres dispositions. Globalement l'objectif opérationnel II-C « Développer et perfectionner les plans d'organisation interne » devrait pouvoir se traduire en une à deux dispositions seulement.

Objectif « Aider les maîtrises d'ouvrage à se structurer et à mettre en œuvre les programmes d'actions en déclinaison des objectifs de la SLGRI »

- Idée qu'un élu par EPCI puisse être dédié à la problématique « eau » au même titre qu'un élu est dédié à l'urbanisme.
- Avoir une réflexion grand bassin pour la mise en œuvre de la gouvernance – périmètre EPTB. Importance du rôle d'accompagnement de l'Etat.
- Inscrire dans la SLGRI un accompagnement des élus pour l'application de l'autorisation du droit des sols dans les zones à risque d'inondation et une information sur la pratique des mesures de police administrative (contrôle, mise en demeure... d'un projet contrevenant en zone inondable). Ce sujet pourrait être formulé dans la disposition I-C-1 « Informer et former les élus... » ou être inséré dans l'objectif opérationnel III-B « Planifier l'aménagement du territoire en améliorant la prise en compte du risque d'inondation ».

## Synthèse des choix des participants

**Liste d'émargement**

| PRENOM NOM               | ORGANISME                     | ADRESSE MAIL                                | EMARGEMENT  |
|--------------------------|-------------------------------|---|---|
| Claude GUINDET           | partie COSEC<br>Polt CLE SAGE | claude.guindet@ville-lagrange.fr            |    |
| Remy Filali              | EPTB Charente                 | remy.filali@fleuve-charente.net             |    |
| David Desouché           | CA16                          | david.desouche@charente.chambregni.fr       |    |
| Maryelle BACQUÉ          | Salignac/Château<br>elue      | maryellebac16@gmail.com                     |    |
| J.Michel P FAURE         | DDTM 17                       | jean-michel.faure@charente-maritime.gouv.fr |    |
| Daniel Daudin            | charec.                       | daniel.daudin@wanadoo.fr                    |    |
| Pierre GUYER             | Nice AULNOY                   | texier.tillebauguyer@yahoo.fr               |    |
| Fabrice Peyraud          | ddt16                         |   |   |
| Denis Durocher           | CDC Charente Bélieu Phanac    |   |   |
| Bruno Haefliger          | mairie de ST Simon            | mairie-st-simon.Bruno.Goruppe.FR.           |  |
| Alain GUIBERT            | mairie de Merpins             | mairie-de-merpins@wanadoo.fr                |  |
| Th. Poinot               | MANTELL                       | thierry.poinot@poinot-nicand.com            |  |
| Jean P GIRARD            | mairie l'hanier               | jeff.girard@wanadoo.fr                      |  |
| DEFOLLOU NOUX<br>Bernard | Mairie Bergerac               | defolou noux.bernard@wanadoo.fr             |  |
| Yannick YONNET           | SDIS 16                       | yannick.yonnet@sdis16.fr                    |  |
| Yann Ceuaen              | SDIS 17                       | yann.ceuaen@sdis17.fr                       |  |
| Marina MAUREYRE          | DDT 16                        | marina.maureyre@charente.gouv.fr            |  |
| Dominique ROBIL-CHATLEAU | EDF                           |   |   |